

# Al Capone GF

## Contrat de saillie avec l'étalon Al Capone GF (ADANAC x WONDA)

SVP cocher les cases suivantes...

- Ferme Grison se garde le droit de refuser une Jument trop difficile à manipuler pour l'accouplement
- Ferme Grison se garde le droit de refuser une Jument qui montre un signe d'infection vaginal
- Ferme Grison n'est pas tenue responsable d'accident ou de blessure des juments
- Seules les Juments Haflinger Pur-sang enregistré sont acceptées (inclure une copie d'enregistrement)
- La Jument doit avoir l'âge légal au moment de la saillie (3 ans et plus)
- Tout frais de forgeron, vétérinaire, soins spéciaux, vermifuges sont à la charge du propriétaire du cheval
- Le propriétaire fournira un *Test Gogins* de l'année ou pas plus de 6 mois
- Ferme Grison ne signera pas de certificat de saillie avant le paiement final
- En cas de soins requis (Blessure-maladie) le propriétaire assume la facture de vétérinaire & autorise les soins

### Si nécessaire... j'autorise Ferme Grison à

- Échographie pour chaleur ou gestation (\$ 50.00 à \$ 80.00 chaque (selon la visite du vétérinaire))
- En cas d'URGENCE transport pour l'hôpital St Hyacinthe les frais de transport sont de \$ 180.00
- Frais de la livraison du cheval pour le montant de \$ 1.25 le Km effectué
- En été sortir le cheval aux champs

Ferme Grison garantie pour votre cheval des soins de qualité incluant moulée de qualité 2 fois par jour (sauf pour chevaux gardés à l'extérieur) durant le séjour nous allons prendre soins de votre cheval de la même façon que nos chevaux à nous, avec respect et amour...

### TEST COGINGS (de l'année) OBLIGATOIRE À L'ARRIVÉ

**La Ferme Grison garantie un poulain vivant (48 heures)**

**\*\*\* Saison de saillie de Mars à Juillet \*\*\***

**Prix de la Saillie : \$ 600.00 CDN \* (7 jours pension inclus)**

### SVP choisir une option

- Les frais de pension sont de \$ 8.00 par jour pour jument sans poulain
- Les frais de pension sont de \$ 10.00 par jour pour jument avec poulain

Le prix comprend 7 jours de pension, chaque journée supplémentaire est à \$ 8.00 ou \$10.00 avec bébé  
Un dépôt de \$ 300.00 est requis, et la balance au moment où votre jument est gestante ou Max. 2 mois après la saillie Si votre jument n'est pas gestante après la première saillie, seul la pension est à payer (même Jument, même Année) **Les taxes sont incluses dans les prix**



Nom de la Jument : \_\_\_\_\_ : Âge : \_\_\_\_\_ : # Enregistrement : \_\_\_\_\_  
Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_ : Tel : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ : Ville : \_\_\_\_\_ : CP : \_\_\_\_\_ :  
Date prévue pour la saillie : \_\_\_\_\_ : Montant à payer : \$ 600.00 : + pension  
 Dépôt : \$ 300.00 : Envoyer le \_\_\_\_\_ Balance : \$ \_\_\_\_\_ : (Max. 2 mois après la saillie)

**Signature :** \_\_\_\_\_ : (J'accepte les conditions de ce contrat) **date :** \_\_\_\_\_